

## Produits pour particuliers

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

### OPALE



L'électricité renouvelable composée  
d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE : pierre possédant une teneur en eau particulièrement élevée pour une matière minérale.*

### TOPAZE



L'électricité renouvelable composée  
de solaire local et d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE : les anciens Egyptiens disaient que la topaze était colorée du reflet doré de Ra, le puissant dieu du soleil.*

### AMBRE



L'électricité renouvelable composée  
de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE : son appellation grecque «élektron» est à l'origine du terme «électricité», suite à la découverte par Thalès de ses propriétés électrostatiques.*

# Les tarifs en un coup d'oeil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh)

Prix hors TVA      Prix TVA comprise

## OPALE



### STSI SIMPLE



23.00      24.84

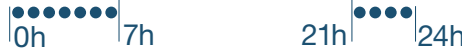
### STSI DOUBLE

Haut tarif



23.48      25.36

Bas tarif



15.52      16.76

### STSI INTERRUPTIBLE

Haut tarif



21.52      23.24

Bas tarif



15.09      16.30

## TOPAZE



### STSI SIMPLE



24.70      26.68

### STSI DOUBLE

Haut tarif



25.18      27.19

Bas tarif



17.22      18.60

### STSI INTERRUPTIBLE

Haut tarif



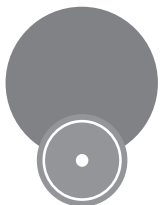
23.22      25.08

Bas tarif



16.79      18.13

## MES



### STSI SIMPLE



22.90      24.73

### STSI DOUBLE

Haut tarif



23.38      25.25

Bas tarif



15.42      16.65

### STSI INTERRUPTIBLE

Haut tarif



21.42      23.13

Bas tarif



14.99      16.19

## AMBRE



L' électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 18.36 en plus-value (TTC),  
soit 17.- (HT)

# Votre électricité en détails

## STSI SIMPLE

BT ST

La solution idéale pour les clients qui consomment peu d'électricité la nuit (consommations inférieures à 20'000 kWh/an).

## STSI DOUBLE




BT DT

La solution idéale pour les clients qui souhaitent un tarif de nuit avantageux (consommations inférieures à 20'000 kWh/an).

## STSI INTERRUPTIBLE

BT DT IR

Le produit d'électricité complémentaire destiné aux propriétaires d'appareils et d'installations fixes (tels que pompes à chaleur, chauffages électriques, chauffe eau, fours industriels). La consommation peut être interrompue en période de haut tarif pendant 2 x 2 heures par jour. Le reste des besoins d'électricité est couvert avec un autre produit.

<b>Energie</b>		STSI SIMPLE	STSI DOUBLE	STSI INTERRUPTIBLE
<b>OPALE</b> 	haut tarif	7.83	8.61	7.64
	bas tarif			
<b>TOPAZE</b> 	haut tarif	9.53	10.31	9.34
	bas tarif			
<b>MES</b> 	haut tarif	7.73	8.51	7.54
	bas tarif			
<b>Réseau</b>		BT ST	BT DT	BT DT IR
Utilisation du réseau	haut tarif	11.65	11.35	10.36
	bas tarif			
Swissgrid SA - Services systèmes		0.40		
RPC et protection des eaux et poissons		1.50		
PCP		1.62		

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Abonnement mensuel CHF	hors TVA	8.90 / mois	12.50 / mois	8.55 / mois
		TVA comprise	9.61 / mois	13.50 / mois

# Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les arrêtés et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch)

## Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

## Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année. Le règlement peut être effectué au moyen d'un bulletin de versement ou par e-facture.

## Taxes fédérales et communales

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'émolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch), en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communale ».

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	1.40 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
<b>Taxes fédérales totales</b>	<b>1.50 cts/kWh</b>

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0.70 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0.60 cts/kWh
PCP - Manifestations	0.12 cts/kWh
PCP - Efficacité énergétique	0.20 cts/kWh
<b>Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales</b>	<b>1.62 cts/kWh</b>

## Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Service Techniques Ville de Saint-Imier  
Rue Agassiz 4, Case postale 301, 2610 Saint-Imier

[servicestechniques@saint-imier.ch](mailto:servicestechniques@saint-imier.ch)

Tél.: 032 942 44 24

[www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch)